

École la Majuscule

Période couverte par le PÉ : Du 2019-07-01 au 2022-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école la Majuscule est fière de vous présenter son projet éducatif qui est issu d'une concertation et de la participation des différents acteurs de l'école. Ce projet éducatif définit les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative des élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Affluents et au projet éducatif de l'école.

Général : mission

L'école la Majuscule a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Vision et valeurs : vision

L'école la Majuscule soutient la formation des citoyens empathiques du futur en travaillant de concert avec les élèves et leurs parents afin de soutenir les efforts nécessaires pour la réussite scolaire.

Vision et valeurs : valeurs

Respect, persévérance et collaboration.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école la Majuscule est un établissement scolaire d'environ 280 élèves dont 50% de filles et 50% de garçons située à

Projet éducatif

Repentigny dans le secteur de Le Gardeur. La proportion d'élèves HDAA fréquentant l'école est de 6,5%.

Elle se répartit en 2 ou 3 groupes de préscolaire et 12 groupes de primaire à raison généralement de 2 groupes par niveau. Plus de 85% des élèves fréquentent le service de garde de l'école.

L'école la Majuscule se démarque, depuis septembre 2016, par son système de valorisation encourageant les comportements positifs auprès des élèves du préscolaire à la 6e année.

Depuis les dernières années, le personnel de l'école est préoccupé par les manifestations d'anxiété et de stress observées à différents degrés chez les élèves. Un questionnaire passé aux enseignants en avril 2019 révèle que 75 % des élèves ont des symptômes physiques de stress de moyennement à très élevé. Ces manifestations se remarquent tout au long de l'année scolaire. Le personnel désire tout mettre en œuvre afin d'outiller les élèves à mieux gérer ce comportement.

Le personnel école a le souci de son développement professionnel par le biais de la mise en place des pratiques pédagogiques probantes reconnues par les connaissances issues de la recherche, notamment en ateliers d'écriture.

Réussite des élèves:

Lire:

Depuis juin 2015, on constate que les taux de réussite à la fin du 1er cycle sont supérieurs à ceux de la CSDA. En juin 2018, le taux de réussite, tant à l'épreuve qu'au sommaire, était de 100%. De plus, on observe cette même tendance pour la proportion d'élèves qui atteignent la compétence assurée.

Depuis juin 2015, on constate à la fin du 2e cycle, une tendance à la baisse du taux de réussite tant à l'épreuve du MEES qu'au sommaire. En juin 2018, ce taux est de 74% à l'épreuve (CSDA : 85%) et de 89% au sommaire (CSDA : 90%). De plus, on observe cette même tendance pour la proportion d'élèves qui atteignent la compétence assurée. En juin 2018, cette proportion est de 40% à l'épreuve (CSDA : 62%) et de 45% au sommaire (CSDA : 62%).

Écrire:

Depuis juin 2014, on constate, à la fin du 2e cycle, que les taux de réussite, tant à l'épreuve qu'au sommaire, avoisinent ceux de la CSDA. En juin 2018, ce taux est de 91 % à l'épreuve (CSDA : 91%) et de 98 % au sommaire (CSDA : 93%). Toutefois, depuis juin 2014, la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée à l'épreuve est inférieure à celle du sommaire. En juin 2018, ce taux est de 40 % à l'épreuve (CSDA : 57%) et de 61 % au sommaire (CSDA : 60%), soit un écart de 21%.

Résoudre:

Depuis juin 2014, on constate, à la fin du 2e cycle, que les taux de réussite, à l'épreuve et au sommaire, avoisinent ceux de la CSDA. Depuis juin 2017, une tendance à la baisse est observée au niveau des taux de réussite à l'épreuve. En juin 2018, ce taux est de 62 % à l'épreuve (CSDA : 79%) et de 85 % au sommaire (CSDA : 89%). De plus, on observe cette même tendance pour la proportion d'élèves qui atteignent la compétence assurée. En juin 2018, cette proportion est de 38 % à l'épreuve (CSDA : 57%) et de 66 % au sommaire (CSDA : 66 %).

Raisonner:

Depuis juin 2014, on constate, à la fin du 2e cycle, que les taux de réussite, tant à l'épreuve qu'au sommaire, avoisinent ou sont inférieurs à ceux de la CSDA. En juin 2018, ce taux est de 72 % à l'épreuve (CSDA : 84%) et de 87% au sommaire (CSDA : 93%). De plus, on observe cette même tendance pour la proportion d'élèves qui atteignent la compétence assurée. En juin 2018, cette proportion est de 40 % à l'épreuve (CSDA : 60%) et de 68 % au sommaire (CSDA : 73 %).

Pratiques évaluatives:

En considérant les taux de réussite aux épreuves de fin d'année de nos élèves comparativement aux taux de réussite au sommaire, le personnel enseignant se questionne sur les pratiques évaluatives mises en place. Par ailleurs, lors du questionnaire en lien avec le PVER de décembre 2017, l'ensemble du personnel désire être soutenu dans l'actualisation de

leurs pratiques évaluatives et environ 60% des enseignants se servent de l'évaluation pour réguler leur enseignement.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'indice du milieu socio-économique (IMSE) est de 3, soit légèrement supérieur à celui de la commission scolaire qui est de 4. Le statut familial de nos élèves est varié.

La situation géographique, à proximité de l'aréna de Le Gardeur, de la bibliothèque municipale, du parc de l'école secondaire l'Horizon, offre un environnement propice à des activités variées pour nos élèves.

Un partenariat avec différents organismes de la région, tels la police jeunesse, Fin à la faim, Itinérance Montréal permet aux élèves de vivre des expériences enrichissantes et de participer activement au sein de la communauté.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- La proportion d'élèves qui atteignent la compétence assurée tant à l'épreuve qu'au sommaire à la compétence LIRE à la fin du 1er cycle.
- Mobilisation du personnel dans l'application des pratiques probantes par les ateliers d'écriture à tous les niveaux, du préscolaire à la 6e année.

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- La proportion d'élèves qui obtiennent la compétence assurée tant à l'épreuve qu'au sommaire en français à la fin du 2e cycle
- La proportion d'élèves qui obtiennent la compétence assurée tant à l'épreuve qu'au sommaire en mathématique à la fin du 2e cycle
- Les pratiques évaluatives
- Les manifestations d'anxiété et de stress chez les élèves

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en français

Orientation : Accroître les compétences en littératie des élèves

Objectif : Augmenter la proportion des élèves qui ont la compétence assurée au sommaire à la compétence LIRE à la fin du 2e cycle pour passer de 45 % à 60 % d'ici 2022.

Enjeu : Le climat bienveillant

Orientation : Assurer à ses élèves un milieu de vie sain et bienveillant.

Objectif : Diminuer la perception des symptômes physiques de stress chez les élèves pour passer de 75 % à 50 % d'ici 2022.

Enjeu : L'évaluation au service de l'apprentissage

Orientation : Réaffirmer que l'évaluation est au service de l'apprentissage des élèves

Objectif : Diminuer l'écart entre la proportion d'élèves qui obtiennent la compétence assurée à l'épreuve et celle au sommaire, en écriture, à la fin du 2e cycle pour passer de 21 % à 10 % d'ici 2022.